



Bigame avant naturalisation

Par **hanni_old**, le **03/08/2007** à **03:22**

on parle beaucoup des droits des femmes, des français mariés avec des étrangers. Moi, je pose le problème d'un homme étranger pris pour un c...
Pour des raisons culturelles et familiales, j'ai du épouser une amie. Nous avons décidé tous les deux de ne pas consommer ce mariage. Puis, une binationale venue en vacances a tout fait pour être ma maîtresse, puis nous nous sommes mariés parce que j'ai fini par l'aimer. je lui ai tout dit (mon mariage, mes problèmes avec mon père malade... Elle a accepté et ne s'est pas mariée en tant que française avec déposé de dossier à la wilaya (préfecture algérienne) mais en tant qu'algérienne. Elle a accepté.
Etant issu d'une famille nantie, elle a demandé une dot exorbitante, elle m'a fait payer son appartement en Algérie. Puis elle a exigé que je divorce, ce qui n'a posé aucun problème puisque mon amie et moi devions de toute façon nous séparer. Puis, elle m'a demandé de venir en France, ce que je ne voulais pas puisque je gérais des biens familiaux.
Elle a retiré tous les papiers nécessaires en Algérie disant qu'elle connaissait mieux que moi les démarches françaises et a transcrit le mariage en France. J'ai cédé et je me suis installé avec elle... avec eux!!! Trois enfants adultes qui m'ont fait vivre l'enfer!
Elle tenu à ouvrir un compte en banque en mon nom avec pour elle une procuration "au cas où" je sois absent, ce que j'ai accepté. Elle s'est servie comme elle a voulu. Elle a voulu que je demande la nationalité française pour "les choses soient faciles" que j'ai obtenu.
Les multiples problèmes avec sa famille et sa cupidité ont fait que j'ai demandé le divorce (après 4 ans de mariage).
ET c'est là que les problèmes ont vraiment commencé: elle m'a fait un CHANTAGE épouvantable: EXTORSION d'argent à laquelle je n'ai pas cédé parce que je suis une tête de mule.
Mais elle avait préparé son coup: un parent proche à elle, travaillant à la mairie où a eu lieu le mariage, lui avait fourni un acte sans la mention de mon mariage avec mon amie, comme elle était pressée de me ferrer, elle n'a pas attendu l'annulation de ce précédant mariage. Je n'ai rien vu.
Maintenant, elle m'accuse :rn- de lui avoir caché ce "mariage" alors que l'officier d'état civil le lui avait précisé, rn- d'avoir délivré un faux pour la transcription et pour la nationalité ET elle a eu le culot de me demander le mois dernier au

téléphone une somme énorme pour retirer sa plainte.
On m'a dit que je risquais la prison puis
une expulsion!!!